### **TCHAD**

### Réserve de faune Ouadi Rimé - Ouadi Achim



### **Pressions anthropiques**

- Contexte défavorable (insécurité, rébellions latentes depuis plusieurs années, prolifération des armes, passages de militaires)
- 2. Pastoralisme
- Braconnage (surtout des gazelles et des outardes)
- 4. Exploitation abusive du bois
- 5. Feux de brousse incontrôlés

Superficie: 8 000 000 ha Catégorie UICN: Inconnue

### Contexte

Date création: 10 mai 1969

Acte de création : Décret 135/PR/EFPC/PNR

**Institution de gestion**: Etat via la Direction des Parcs Nationaux, des Réserves de Faune et de la Chasse, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources Halieutiques.

Les limites de l'AP: la limite de l'aire protégée est connue des autorités de gestion, mais n'est pas connue des résidents/utilisateurs des terroirs voisins.

Le règlement de l'AP : il n'existe pas de mécanismes adéquats pour contrôler l'utilisation inappropriée des sols et les activités illégales dans l'aire protégée.

L'application de la loi : le personnel n'a pas les compétences/ressources pour faire appliquer la loi et la réglementation de l'aire protégée, et il est en effectif notoirement insuffisant.

Inventaire des ressources : l'information disponible sur les habitats sensibles, les espèces ou les valeurs culturelles de l'aire protégée ne permet pas la planification et la prise de décision de gestion de l'AP.

### **Planification**

Objectifs: protection des habitats et de la faune sahélo-saharienne (Addax et Oryx algazelle).

**Configuration AP**: il n'y a pas de zonage particuliers dans cette AP ce qui rend sa configuration complètement incompatible avec ses objectifs de gestion aux vues de sa taille immense.

Plan de gestion/aménagement : l'aire protégée ne dispose pas de plan de gestion/aménagement.

Plan de travail : il n'y a pas de plan de travail.

Suivi évaluation : l'aire protégée ne dispose pas de mécanismes de suivi-évaluation.

### Intrants

#### Moyens humains

- personnel de l'AP : 5 agents de l'administration
- principales occupations déclarées :
- 1. Application de la loi et surveillance
- 2. Gestion des feux de brousse,
- 3. Travail avec les autorités locales/régionales.

#### Recherche

Aucune activité de recherche n'est menée.

#### Movens financiers

Il n'y a pas de budget annuel.



## Processus de gestion

#### Gestion des ressources naturelles

Les exigences pour la gestion active des écosystèmes sensibles, des espèces et des valeurs culturelles n'ont pas été déterminées.

#### Gestion du personnel

Le nombre et les compétences des employés ne sont pas suffisants pour mener les activités essentielles de gestion dans l'AP.

#### Gestion du budget

Aucune gestion en l'absence du budget.

#### Infrastructure et équipement

Il n'y a pas d'infrastructure ni d'équipement.

### **Education et Sensibilisation**

La sensibilisation est très limitée faute de moyens et elle ne découle pas d'une planification globale.

### Secteur privé et public autour de l'AP

Il y a quelques échanges avec les acteurs publics ou privés de la zone périphérique de l'aire protégée.

### Communautés locales

Les communautés locales ne participent pas à la prise de décisions de gestion de l'aire protégée.

#### **Tourisme**

Il y a des échanges entre les gestionnaires et les opérateurs touristiques, mais ils se limitent à des questions administratives ou réglementaires. L'AP est exploitée par 2 agences de voyages qui organisent la visite de l'Ennedi.

### Résultats

### **Accueil visiteurs**

Il n'y a ni infrastructure d'accueil, ni service pour les visiteurs au sein et autour de l'AP.

# Droits et taxes

Il n'y a ni droit ni taxe.

# II II

### Etat des lieux

L'importante biodiversité et les valeurs écologiques et culturelles sont sévèrement dégradées.

### Accès

Les systèmes de protection (patrouilles, permis, etc.) ne permettent pas de contrôler l'accès et l'utilisation de l'aire protégée.

# Retombées économiques

L'existence de l'aire protégée a réduit les possibilités de développement économique des communautés locales du fait de la limitation d'exploitation des ressources naturelles sans développement de ressources dites alternatives.

### Suivi-évaluation

Il n'y a pas de mécanisme de suivi-évaluation.